

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/37/168

S/14952

5 avril 1982

ORIGINAL : FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-septième session
Point 34 de la liste préliminaire^x
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-septième année

Lettre datée du 2 avril 1982, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer au message que Sa Majesté le roi Hassan II
vient de vous adresser au sujet de la situation dans les territoires arabes occupés.

Conformément au souhait que le Souverain y a exprimé d'en voir informés tous
les Etats Membres, je vous prie de bien vouloir distribuer le texte du message
royal comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de
la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,
(Signé) Mehdi MRANI ZENTAR

^x A/37/50.

ANNEXE

Télégramme daté du 23 mars 1982, adressé au Secrétaire général
par Sa Majesté le Roi du Maroc

A la suite des manifestations de protestation du peuple palestinien frère dans les territoires occupés contre la tentative des autorités sionistes de dissoudre les conseils municipaux élus et légitimes, d'imposer l'administration et le pouvoir civils israéliens par la force, visant à appuyer et asseoir l'occupation sioniste, et ce après avoir déclaré la Ville sacrée de Jérusalem capitale éternelle d'Israël et annexé les hauteurs du Golan, et compte tenu des méthodes sauvages pratiquées par l'armée sioniste contre des citoyens palestiniens innocents et sans défense et qui se sont traduites par l'assassinat de jeunes Palestiniens, l'arrestation de leurs manifestants, la destruction de leurs habitations, la confiscation de leurs terres et de leurs commerces, la fermeture de leurs écoles et de leurs universités, nous tenons à vous informer qu'en notre qualité de Président de la Conférence au sommet Etats arabes nous condamnons de tels actes répressifs et inhumains injustifiés, qui sont contraires aux lois et conventions internationales, affligent toutes les consciences humaines vives et contribuent à la régression du patrimoine de notre monde civilisé et de ses nobles valeurs spirituelles.

Nous vous prions de transmettre notre réprobation à l'ensemble des membres de notre Organisation et de déployer tout pouvoir dont vous disposez pour mettre fin à cette agression organisée et préméditée perpétrée par les forces sionistes contre le peuple palestinien.

Hassan II,
Roi du Maroc

